



Resiliation de mandat de location d'appartement

Par **jpsi**, le **28/08/2014** à **12:17**

bonjour

je viens de resilier le mandat de gerance que j'avais donne a une agence.
le preavis est de 3 mois.

pendant ces 3 mois l'appartement est vide l'agence nev faisant aucune publicite pour le louer
mais ne voulant pas me rendre les cles pour que je puisse le louer par mes propres moyens.
donc une perte de revenus egale a trois mois de loyer
que puis je faire d'auttre que d'attentre que les 3 mois passent ?

merci de me repondre